

AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE MONTREUX

Projet de décision de classement

protégeant

le Caux-Palace, son pavillon, son mur de soutènement et ses abords, ECA 6008 a et b, parcelles 5958 et 5814

Conformément aux articles 7 et 27 de la loi du 30 novembre 2021 sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine soumet à l'enquête publique le projet de décision de classement protégeant et conservant le Caux-Palace, son pavillon, son mur de soutènement et ses abords, ECA 6008 a et b, parcelles 5958 et 5814.

Les pièces relatives à cette décision de classement sont déposées ^{Service de l'urbanisme} au Greffe municipal de la commune de Montreux du 21 mai 2025 au 19 juin 2025, inclusivement, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par écrit au Greffe municipal de la commune de Montreux dans le délai indiqué.

La Cheffe du département

Isabelle Moret
Conseillère d'Etat